

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour toute inscription et demande de renseignements, contacter le secrétariat de l'EHPAD :

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 9h00 à 12h30 et de

13h00 à 17h30,

Le mercredi

De 9h00 à 12h00.

~

Ou par téléphone

Au 04 50 74 41 45

~

Ou par mail



## PORTAGE DE REPAS

32 Impasse Alexis Léaud

74430 SAINT JEAN D'AULPS

Tél. 04 50 74 41 45

Fax 04 50 74 01 18

accueil@ehpadhautchablais.fr



## Le portage de repas

## LE PORTAGE DE REPAS

Le portage de repas est un service réservé aux habitants de la Vallée d'Aulps.

Il consiste à fournir des repas au domicile des personnes âgées afin d'assurer un maintien à domicile.

Le portage de repas est un service souple et pratique, que vous pouvez utiliser pour quelques jours ou pour une longue durée.

Les repas sont confectionnés en système de liaison froide et conditionnés dans des barquettes thermo scellées.



## OBJECTIFS

Offrir une alimentation équilibrée ;

Permettre une vie sociale ;

Reculer les limites d'un placement en institution ;

Soulager les usagers d'une activité quotidienne parfois difficile à effectuer.

## COMPOSITION DES MENUS

Les repas sont confectionnés à l'EHPAD par des cuisiniers qualifiés et confirmés.

Un plateau repas est composé :

### • Du déjeuner

Une entrée, un plat, un fromage ou un laitage, du pain et un dessert.

### • Du diner

Un potage, un plat léger, un fromage ou un laitage, du pain et un dessert.



## TARIFS

Le tarif est de 9.20 € par plateau, transport compris.

Si vous êtes titulaire de l'A.P.A., vous pouvez avoir une aide du conseil général.

Une facture mensuelle est adressée à chaque usager. Elle sera à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public d'Abondance.

## LIVRAISON

Les repas sont livrés à votre domicile par un agent de l'EHPAD qui vous apportera toute les informations nécessaires, qui vérifiera avec vous les dates de péremption des produits et qui vous apportera soutien et chaleur.

Les plateaux sont transportés par un véhicule aménagé pour le transport des produits alimentaires en référence aux textes réglementaires et avec l'autorisation des services vétérinaires.



## HORAIRES

Les menus sont livrés cinq jours sur sept entre 9h00 et 11h30.

Les jours de livraison se répartissent comme suit :

- Le lundi : repas du lundi
- Le mardi : repas du mardi
- Le mercredi : repas du mercredi
- Le jeudi : repas des jeudis et vendredis
- Le vendredi : repas des samedis et dimanches